

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2006037**

**Signataire : ED/NP**

**OBJET : Maternelle Anne Sylvestre : fourniture de mobilier. Approbation du projet de marché et de sa procédure de passation.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 33, 60 et suivants du code des marchés publics,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 18 mai 2006,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Approuve le marché à bons de commande relatif aux prestations citées en objet ainsi alloti et comportant les seuils (euros TTC) suivants :

- Lot n° 1 mobilier scolaire  
minimum 50 000 maximum 100 000
- Lot n° 2 mobilier de restauration  
minimum 25 000 maximum 75 000
- Lot n° 3 mobilier administratif  
minimum 15 000 maximum 45 000
- Lot n° 4 mobilier de loisirs  
minimum 50 000 maximum 100 000

ARTICLE 2 : Autorise, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 18 mai 2006, le maire à signer les marchés subséquents avec les sociétés ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses, à savoir :

- Lot n°1 : Société DIAGONALES
- Lot n°2 : Société QUERCY
- Lot n°3 : Société QUERCY
- Lot n°4 : Société QUERCY

Le Maire